

DIPLÔME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS

*DÉCERNÉ POUR UNE GESTION EXEMPLAIRE
DES SITES D'EXCEPTION DU PATRIMOINE NATUREL EUROPÉEN*



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DIPLÔME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS

Edition anglaise :

European Diploma for Protected Areas

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale des Droits humains et de l'Etat de droit

Couverture et mise en page : Service de la production des documents et publications (SPDP),
Conseil de l'Europe

Photo de couverture : © Parc national de Podyjí (République tchèque)
Auteur : Petr Lazárek

Texte d'origine, provenant de la brochure publiée en 2000,
par Pierre Hunkeler et le Centre Naturopa

Révisé en 2014 par Michael B. Usher
et le secrétariat de la Convention de Berne

Revisé en 2024 par le secrétariat
de la Convention de Berne

© Conseil de l'Europe, février 2015
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Direction générale des Droits Humains et de l'Etat de droit
Direction des Droits sociaux, de la Santé et de l'Environnement
Conseil de l'Europe – F-67075 Strasbourg Cedex
<http://www.coe.int/edpa/fr>

Table des matières

QU'EST-CE QUE LE DIPLOME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS ?	5
Une distinction du Conseil de l'Europe	6
Les candidats au Diplôme européen des espaces protégés	7
Renouvellements, rapports et retraits	7
LES ESPACES TITULAIRES DU DIPLOME EUROPÉEN	11
Des immensités nordiques	11
Des montagnes, rivières, vallées et plaines alluviales quasi intactes	12
Des forêts vierges, proches de l'état naturel ou en pleine évolution	13
Des sites géologiques, paléontologiques et pédologiques	13
Des bruyères, des landes et des tourbières	14
Des zones humides de grande valeur	15
Des îles, des péninsules et des littoraux	16
Des paysages montagnards du centre et du sud de l'Europe	19
Des paysages cultivés ou habités	20
LES ESPACES DIPLOMÉS, DES MODÈLES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE	21
Protection du patrimoine de l'Europe	21
La compatibilité des usages et des activités avec la sauvegarde	22
L'utilisation durable des sites du Diplôme européen par la population	22
L'éducation et la recherche	24
Des territoires modèles pour la conservation de la nature et la promotion du développement durable	25
L'implication des partenaires locaux	28
LA CONTRIBUTION DU DIPLOME EUROPÉEN DES ESPACES PROTÉGÉS À LA COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE EUROPÉENNE	30
GLOSSAIRE	31
BIBLIOGRAPHIE	32
LISTE DES ESPACES DIPLOMÉS	33



Parc national de Triglav, Slovénie
Auteur : Aleš Zdešar



Parc national de Matsalu, Estonie
Auteur : Vaiko Noor

Qu'est-ce que le Diplôme européen des espaces protégés ?

Les espaces protégés sont un des piliers de la sauvegarde de la nature et du paysage.

■ Tous les sites récompensés par le Diplôme européen des espaces protégés contribuent, à des degrés divers, à la préservation du patrimoine naturel et paysager, et aident les Etats membres à appliquer tant la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) que la Convention de l'ONU sur la diversité biologique.

■ L'importance des espaces protégés par le Diplôme européen dépasse le cadre régional ou national ; ils ont une signification toute particulière pour la protection, la sauvegarde et l'utilisation durable du patrimoine naturel de l'Europe. C'est pour reconnaître la valeur exceptionnelle de ces zones que le Conseil de l'Europe a institué, en 1965, le Diplôme européen. Cette distinction place sous les auspices du Conseil de l'Europe

des paysages, des réserves naturelles, des parcs nationaux et d'autres espaces protégés qui présentent un intérêt européen.

■ En accordant le Diplôme européen à un espace protégé, le Conseil de l'Europe reconnaît son intérêt exceptionnel et l'importance de le préserver. La décision est prise après une évaluation soigneuse du site concerné. Le Diplôme européen des espaces protégés est d'abord octroyé pour cinq ans, et peut ensuite être renouvelé pour des périodes de dix ans. Toutes les décisions sont prises par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, sur la base d'une évaluation indépendante des sites candidats et d'une recommandation d'un Groupe de spécialistes.



Parc national de Bieszczady, Pologne
Auteur : Grzegorz Lesniewski



La région de Burren, Irlande
Auteur : www.burrenbeo.com

Une distinction du Conseil de l'Europe

■ La sauvegarde de la nature a de multiples implications. Elle comprend la protection des espaces naturels et semi-naturels et des paysages, la protection de la flore et de la faune, et la gestion durable de toutes ces ressources. Par conséquent, tous les gouvernements et collectivités ont la responsabilité d'élaborer des politiques sectorielles appropriées, de veiller à l'éducation du public et de mettre des informations à la disposition de chacun.

■ Le Conseil de l'Europe est actif dans tous ces domaines, en particulier dans le cadre de «sa» Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

■ Le Conseil de l'Europe a décidé de créer le Diplôme européen des espaces protégés pour octroyer à certains sites un label saluant la qualité de leurs efforts de protection et de sauvegarde. Cela suppose que des mesures soient prises pour assurer la protection à long terme des espaces concernés et pour vérifier les conditions de conservation. Le Diplôme européen a été institué en 1965 par la Résolution (65) 6 du Comité des Ministres, et la révision la plus récente de son règlement date de 2008 (Résolution CM/ResDip(2008)1). En 2014, le plan type pour les rapports annuels a été modifié pour mettre l'accent sur les conditions

et/ou recommandations dont l'octroi ou le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés est assorti.

■ Si les conditions d'octroi du Diplôme européen sont strictes, il peut être décerné à un large éventail de sites. Il est réservé aux espaces naturels ou semi-naturels, ou aux paysages réputés avoir un intérêt européen exceptionnel pour la conservation de la diversité biologique, géologique et paysagère. Le Diplôme européen des espaces protégés peut être octroyé à des sites de tous les Etats membres ou non membres du Conseil de l'Europe. Un système de protection approprié doit toutefois être mis en place pour leurs valeurs scientifiques, esthétiques et culturelles.

■ La nature de la protection varie considérablement d'un espace titulaire du diplôme à l'autre. Il peut s'agir de parcs nationaux établis par la plus haute autorité du pays ou de parcs régionaux dépendant de collectivités territoriales, en passant par des réserves entièrement aux mains d'une association privée, ou d'espaces au sein desquels une mosaïque de statuts de protection différents s'applique. Toutefois, dans tous les cas, la conservation à long terme des valeurs naturelles et paysagères doit être assurée et faire l'objet, de manière exemplaire, de la gestion correspondante.



Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli, Italie
Auteur : Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli



Parc national de l'archipel d'Ekenäs, Finlande
Auteur : Parc national de l'archipel d'Ekenäs

Les candidats au Diplôme européen des espaces protégés

La procédure commence par la présentation d'une candidature par le gouvernement concerné. Si cette candidature est acceptée, une expertise indépendante est effectuée. Un « Groupe de spécialistes » désigné par le Conseil de l'Europe examine ensuite toutes les informations disponibles pour vérifier si le site proposé est d'intérêt européen et s'il est bien protégé. Le plan de gestion du secteur est un élément déterminant.

Cet examen est fondé sur des critères généraux, auxquels doivent répondre toutes les zones candidates. Ces critères portent essentiellement sur l'intérêt européen et sur les mesures de protection prises. Des critères spécifiques sont également appliqués. Ils varient en fonction des buts de protection assignés à la zone, qui peuvent aller de la protection stricte de la diversité biologique et des écosystèmes naturels à la conservation assortie d'une utilisation durable des ressources naturelles.

Si l'évaluation est positive, le Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés se déclare favorable à l'octroi de celui-ci, et accompagne généralement son aval d'une série de conditions et/ou recommandations. La décision finale sur l'octroi du Diplôme européen des espaces protégés est prise par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui l'exprime dans une résolution.

Le Diplôme européen est accordé à l'Etat concerné, qui prend ainsi envers le Conseil de l'Europe un engagement explicite pour la sauvegarde de la zone. Le respect des conditions ou la mise en œuvre des recommandations fait ensuite l'objet d'un suivi dans le cadre des rapports annuels, et lors du renouvellement du diplôme.

Lorsque la zone candidate ne satisfait pas aux critères d'attribution du Diplôme européen des espaces protégés, le Groupe de spécialistes peut proposer le rejet de la candidature ou recommander que des mesures supplémentaires soient prises préalablement à son réexamen.

Renouvellements, rapports et retraits

Les décisions de renouvellement du Diplôme européen sont généralement prises sur la base d'une nouvelle visite sur les lieux, durant laquelle l'évolution positive ou négative de la situation est étudiée, de même que le respect des conditions et recommandations émises.

En cas de menace grave, une expertise intermédiaire peut être ordonnée. Ce fut le cas pour le Parc national de Doñana (Espagne), victime en 1998 d'une grave pollution venue de l'extérieur.



Parc national de Poloniny, République slovaque
Auteur : Miro Bural/Parc national de Poloniny



Parc national Central Balkan, Bulgarie
Auteur : Angel Ispirev

■ Le Groupe de spécialistes peut aussi décider de l'organisation de missions exceptionnelles sur les lieux en cas de menaces potentielles. Une telle mission a, par exemple, été organisée en 2021 dans la Réserve naturelle de la Weltenburger Enge (Allemagne). Elle visait à identifier des solutions pour réguler la sur-fréquentation touristique et la navigation sur le Danube.

■ Chaque année, les gestionnaires de la zone diplômée doivent remettre un rapport au Conseil de l'Europe. Ces rapports permettent au Secrétariat et au Groupe de spécialistes de suivre régulièrement l'évolution de la situation et la manière dont les recommandations et conditions (éventuelles) attachées aux résolutions attribuant ou renouvelant le Diplôme européen sont appliquées.

■ Le Diplôme européen des espaces protégés, associé à l'autorité morale du Conseil de l'Europe, encourage concrètement un niveau élevé de protection des espaces diplômés. Malgré l'absence de possibilités de financement direct, il permet souvent d'obtenir un appui politique et financier accru de la part des gouvernements, des collectivités locales et d'autres organisations. Souvent, il aide aussi les gestionnaires à s'opposer avec succès à des projets susceptibles de compromettre l'intégrité du site diplômé.

■ Dans les cas extrêmes, le non-renouvellement du diplôme est la sanction logique du non-respect des conditions d'octroi essentielles du Diplôme européen. En cinquante ans de mise en œuvre de cette distinction, le Conseil de l'Europe n'a qu'une seule fois dû prendre une décision aussi grave. Il s'agissait du Parc national des Pyrénées (France), où des constructions totalement incompatibles et explicitement proscrites lors de l'octroi du Diplôme européen ont été réalisées.

■ Dans d'autres cas, le Diplôme européen n'est pas renouvelé tant que certaines conditions essentielles ne sont pas remplies. C'est le cas de la Réserve naturelle de Scandola (France) et du Parc national de Doñana (Espagne). Le renouvellement des Diplômes européens de ces deux zones est conditionné à une amélioration de leur protection.

■ La possibilité de retirer le Diplôme européen a un impact notable et bénéfique face aux dangers qui pourraient menacer l'intégrité d'un site. Elle peut inciter à atténuer des risques et encourager les responsables à améliorer leur gestion. Elle confère au Diplôme européen sa force et son prestige. La perte du Diplôme européen a un fort retentissement dans l'opinion publique.



Parc national de la Vanoise, France
Auteur : Gotti Christophe/Parc national de la Vanoise



Parc national de Gran Paradiso, Italie
Auteur : Enzo Massa Micon/archivio PNGP

Un réseau actif de gestionnaires

■ La gestion des espaces diplômés est une tâche complexe, qui requiert des qualités exceptionnelles. Les responsables ont pour tâche de garantir, sans compromis, la préservation à long terme des valeurs naturelles et paysagères. Parallèlement, il faut aussi tenir compte des besoins et des intérêts des communautés locales et des visiteurs. Des partenariats constructifs doivent être développés avec les milieux intéressés (agriculture, sylviculture, tourisme). La gestion d'un espace titulaire du Diplôme européen ne se limite pas au cœur de celui-ci, mais concerne désormais le développement durable de toute une région.

■ Des rencontres de gestionnaires des espaces diplômés sont organisées pour des événements majeurs. Elles leur donnent l'occasion d'échanger informations et expériences, de débattre des problèmes auxquels ils sont confrontés et de nouer des liens

de coopération. Parfois, quand deux sites du Diplôme européen forment un ensemble géographique contigu autour d'une frontière nationale, la coopération peut être très étroite. Ainsi les Parcs nationaux de la Vanoise (France) et de Gran Paradiso (Italie) ont conclu un accord de « jumelage ». Une coopération étroite s'est également installée à tous les niveaux entre le Parc national de Thayatal (Autriche) et, de l'autre côté de la frontière, celui de Podyjí (République tchèque). Elle se traduit non seulement par des contacts entre les deux directeurs, mais aussi par des échanges d'expériences et d'informations entre les personnels de ces deux parcs. Par ailleurs, avec l'accord de l'Allemagne et du Luxembourg, un seul Diplôme européen a été octroyé aux sites transfrontaliers du Parc naturel germano-luxembourgeois.

Des perspectives d'avenir

■ Le Conseil de l'Europe a la ferme intention de maintenir le haut niveau d'exigence du Diplôme européen des espaces protégés. Son but principal est la préservation de la diversité biologique et paysagère. Les autres objectifs, comme l'information du public, la promotion de l'éducation à l'environnement, la prise en compte des intérêts socio-économiques ou l'aide au développement durable, doivent rester subordonnés au but principal.



Réserve naturelle du Boschplaat, Pays-Bas
Auteur : Réserve naturelle du Boschplaat

■ Les espaces diplômés sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important de territoires modèles pour des expériences novatrices de sauvegarde et de gestion des valeurs naturelles dans une perspective générale de développement durable. Il s'agit aussi de répondre positivement à la demande accrue, de la part de la population, en nature et en paysages préservés.

■ Les 66 espaces (en 2024) récompensés par le Diplôme européen des espaces protégés, qui sont répartis sur 27 pays, contribuent déjà de manière significative à la préservation du patrimoine naturel et historique de l'Europe. Il reste des lacunes à combler, et les pays non représentés dans le programme sont vivement invités à proposer leurs plus importantes zones protégées pour compléter ce réseau d'espaces, qui fournit un magnifique modèle de protection des sites et des espèces, et de gestion exemplaire des zones protégées sur l'ensemble du continent européen.



Réserve naturelle du Wollmatinger Ried Untersee-Gnadensee, Allemagne
Auteur : Tom Dove



Parc national de Muddus, Suède
Auteur : Muttos National Park



Parc national de Seitseminen, Finlande
Auteur : Kari Leo

Les espaces titulaires du Diplôme européen

Les sites auxquels le Conseil de l'Europe a octroyé le Diplôme européen des espaces protégés sont représentatifs de presque tous les paysages naturels d'Europe. Les espaces diplômés vont donc de paysages largement façonnés et occupés par l'homme à des réserves naturelles strictes, dans lesquelles la préservation des milieux naturels et des espèces est une priorité absolue.

Des immensités nordiques

Le Parc national de Muddus (Suède) est un vaste ensemble de forêts et de marais pratiquement vierges, en Laponie. La faune du Grand Nord est bien protégée dans cette région dont l'accès se mérite.

Le Parc national de Seitseminen (Finlande) contient une mosaïque de tourbières et de forêts, en partie protégées depuis le début du XX^e siècle.

Les Parcs nationaux de Sarek et de Padjelanta (Suède) couvrent près de 400 000 hectares et forment donc le plus grand ensemble protégé d'Europe, dans un paysage sauvage de montagnes et de vallées, de glaciers, de toundra et de landes.

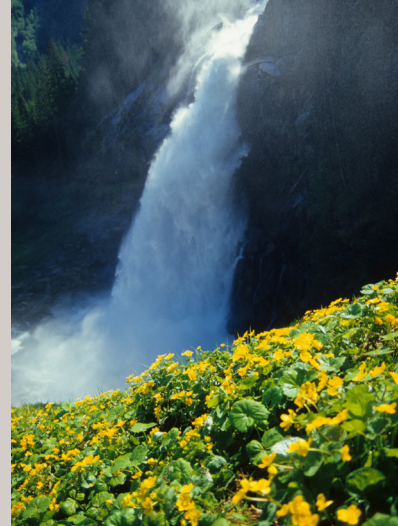
Les zones d'altitude de la Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe (Royaume-Uni) présentent des points communs avec les vastes étendues nordiques, même si c'est à une échelle nettement plus réduite.



Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe, Royaume-Uni
Auteur : Michael B. Usher



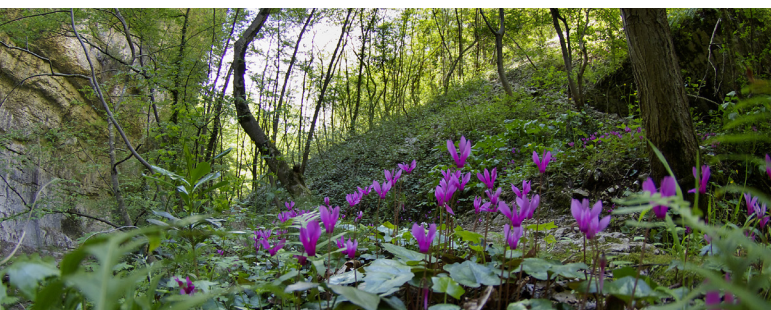
Réserve naturelle de la Weltenburger Enge, Allemagne
Auteur : Deifel



Site naturel des Chutes de Krimml, Autriche
Auteur : Rieder/Nationalpark Hohe Tauern

Des montagnes, rivières, vallées et plaines alluviales quasi intactes

Le Parc national de Podyjí (République tchèque) protège une vallée fluviale aux caractéristiques remarquables, avec une grande richesse floristique et des grottes pseudo-karstiques exceptionnelles. Le Parc national de Thayatal (Autriche), à la frontière avec la République tchèque, est un des derniers paysages pratiquement naturels de cours d'eau en Europe centrale, avec ses canyons, ses méandres et ses vallées encaissées. Ses caractéristiques géologiques et géomorphologiques particulières et sa situation à la limite de deux zones climatiques expliquent l'éventail très diversifié d'espèces qui l'habitent.



Parc régional Gallipoli Cognato
Auteur : Francesco Petruzzelli

La Réserve naturelle de la Weltenburger Enge (Allemagne), avec sa gorge de 6 kilomètres de long, est l'un des paysages les plus impressionnants du Danube.

Le Site naturel des chutes de Krimml (Autriche) préserve un paysage dominé par les plus hautes chutes des Alpes, dont la hauteur totale est de 400 mètres.

Le Parc national Central Balkan (Bulgarie) est une des zones protégées les plus précieuses et les plus étendues d'Europe. Ce parc a été créé pour assurer la sauvegarde de la nature exceptionnelle du centre du massif des Stara Planina ainsi que la préservation de la culture et des coutumes locales.

La Réserve forestière de Khosrov (Arménie) est une des plus anciennes zones protégées du monde ; elle remonte à près de 1 700 ans. Fondée en 334-338 sur l'ordre du roi arménien Khosrov Kotak, elle servait au départ de réserve de chasse du roi, de terrain d'entraînement militaire et d'espace de loisirs. Ce site préserve des anciennes installations culturelles, des monuments à valeur historique et architecturale, des espèces exceptionnelles de flore et de faune, et une grande variété de paysages splendides.

Le Parc régional Gallipoli Cognato (Italie) est caractérisé par la présence d'un vaste maquis vert composé d'espèces arboricoles et arbustives variées, alternées avec une forêt d'arbres séculaires qui atteignent des dimensions énormes à haute altitude.



Aires protégées de Vashlovani

Auteur : Lasha Gigauri / Agence des Aires protégées

Des forêts vierges, proches de l'état naturel ou en pleine évolution

■ Le Parc national de la forêt de Bavière (Allemagne) est un énorme massif boisé, dominé par les forêts d'épicéas, avec plusieurs tourbières. La Réserve naturelle du Siebengebirge (Allemagne) couvre un vaste territoire de sommets boisés où dominent les hêtraies. L'on trouve également de grandes hêtraies dans le Parc national Central Balkan (Bulgarie).

■ Les hêtraies et les chênaies préservées sur 764 hectares dans la Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino (Italie) offrent un exemple exceptionnel de forêts de ce type en Europe occidentale.



Zone de protection d'Ipolytarnóc,
Hongrie

Auteur : Szarvas Imre

Des sites géologiques, paléontologiques et pédologiques

■ La Zone de protection d'Ipolytarnóc (Hongrie) est un site paléontologique d'importance majeure. Il y a environ 19 millions d'années, une éruption volcanique a enseveli et protégé des arbres et des empreintes de feuilles, des animaux et leurs traces. C'est aussi un couloir vert pour la faune et la flore actuelles.

■ La Réserve naturelle nationale de Karlštejn (République tchèque), située au sud-est de Prague dans la zone paysagère du karst bohémien, est l'exemple d'un milieu protégé à proximité d'une capitale, aux qualités exceptionnelles tant du point de vue du patrimoine géologique, paléontologique et stratigraphique que du patrimoine vivant.

■ Les Aires protégées de Vashlovani (Géorgie) sont réputées pour leur remarquable diversité géologique et écologique. La région abrite un paysage semi-désertique saisissant qui présente une multitude de formations géologiques telles que volcans de boue, des vallées d'érosion et des couches sédimentaires riches en fossiles.



Réserve naturelle des Hautes Fagnes, Belgique
Auteur : Annick Pironet

Des bruyères, des landes et des tourbières

■ La Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne) est une vaste étendue en partie boisée. Les surfaces de lande restantes sont entretenues par la pâture de moutons appartenant à une race locale (Heidschnucke). L'apiculture est florissante. Les visiteurs se comptent par millions, avec un pic de fréquentation lorsque la lande est en fleurs.

■ La Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe (Royaume-Uni) comprend des landes d'altitude et certains des derniers témoins des pinèdes postglaciaires de la forêt calédonienne.

■ Le Parc national de Store Mosse (Suède) protège la plus grande tourbière du sud de la Suède. Près de 40 kilomètres de promenade permettent de la parcourir à pied sur des sentiers faits de planches.

■ La Réserve naturelle des Hautes Fagnes (Belgique) comprend des tourbières, des landes et des prairies humides.

■ La Réserve naturelle du Wurzacher Ried (Allemagne) est une très vaste étendue de marais et de tourbières. La tourbe locale était encore récemment utilisée par la station thermale de Bad Wurzach pour des cures.



Réserve naturelle du Wurzacher Ried, Allemagne
Auteur : Réserve naturelle du Wurzacher Ried



Réserve nationale de Camargue, France
Auteur : Silke Befeld SNPN/RNN Camargue

Des zones humides de grande valeur

La Réserve nationale de Camargue (France), dans le delta du Rhône, est un précieux refuge pour les oiseaux et abrite la plus importante colonie européenne de flamants roses.

La Réserve naturelle du Boschplaat (Pays-Bas) protège le tiers de l'île de Terschelling, avec ses dunes et ses vasières régulièrement inondées, au profit de grandes populations d'oiseaux. Près de 10 % de la population mondiale de la bernache cravant y séjourne en avril et en mai. Toujours aux Pays-Bas, la Réserve naturelle de De Weerribben-Wieden est une zone humide née de l'extraction de la tourbe. Elle offre un assemblage de roselières, de plans d'eau, de forêts et de prairies humides.

La Réserve naturelle De Oostvaardersplassen (Pays-Bas) est une vaste zone marécageuse aux paysages diversifiés, avec des roselières, des forêts, des herbages et des plans d'eau.

Le Parc national de Doñana (Espagne), sur la côte méditerranéenne, à l'embouchure du Guadalquivir, est un site naturel exceptionnel. Marais, étendues d'eau, dunes, plages et bois en font un paradis, même si des risques subsistent, pour la faune et la flore méditerranéennes.



Parc national de Kuşçenneti, Türkiye
Auteur : Okan Arslangiray

Le Parc national de Kuşçenneti (Türkiye), près de la mer de Marmara, sur la rive du lac Kuş et à l'embouchure de la rivière Sigirci, est un refuge et un site de reproduction important pour les oiseaux d'eau. Il se caractérise par des fluctuations importantes du niveau de l'eau, qui influencent les roselières et les forêts voisines.

La Réserve naturelle de Minsmere (Royaume-Uni), d'origine artificielle, est intensivement et intelligemment aménagée pour accroître son attrait, tant pour les oiseaux que pour les visiteurs.



Réserve naturelle de Minsmere, Royaume-Uni
Auteur : David Tipling



Réserve de la biosphère du Delta du Danube, Roumanie

Auteur : Daniel Petrescu

Des îles, des péninsules et des littoraux

■ Au bord du lac de Constance, la Réserve naturelle du Wollmatinger Ried Untersee-Gnadensee (Allemagne), avec ses marais et prairies humides, est très importante pour les oiseaux d'eau et la flore.

■ La Réserve nationale de la biosphère de Berezinsky (Biélorus) est un complexe de marais, de lacs, de rivières et de forêts humides qui alternent avec quelques secteurs plus secs.

■ Le Parc national de Matsalu (Estonie) est une des zones humides les plus importantes d'Europe pour les oiseaux, en raison de sa situation privilégiée sur le couloir de migration de l'est de l'Atlantique. La réserve englobe la baie de Matsalu, le delta du fleuve Kasari et les espaces environnants : plaines alluviales, roselières, prairies littorales et boisées, et les îlots de Väinameri.

■ La Réserve naturelle de Naardermeer (Pays-Bas) est une étendue de 1 200 hectares de bas-marais près d'Amsterdam, qui comprend un lac naturel peu profond.

■ Le Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli (Italie), dans un contexte urbanisé, protège un ensemble unique de zones humides, lac et marais, dunes et forêts côtières reliques, où se rencontrent une végétation de type boréal et méditerranéenne.

■ Le Parc régional de la Maremma (Italie) assure la conservation du dernier tronçon de côte pratiquement intact en Toscane et d'une belle végétation méditerranéenne (maquis, forêts diversifiées habitées par une faune caractéristique). La Réserve naturelle de l'île de Montecristo (Italie) offre une protection stricte des écosystèmes méditerranéens typiques.

■ Les Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär (Suède) comprennent environ 1 200 îles dans l'archipel de Stockholm. C'est un haut-lieu pour la navigation de plaisance et la découverte de la nature, qui illustre l'évolution perpétuelle des îles qui se soulèvent sous l'effet du rebond isostatique. Le Parc national d'Ekenäs (Finlande) protège un exemple unique d'îles et d'eaux côtières de la Baltique.

■ La Zone panoramique de Fair Isle (Royaume-Uni) est une île isolée de l'archipel des Shetlands d'un grand intérêt ornithologique, où quelque 230 espèces d'oiseaux ont été observées. Elle est habitée par une communauté d'environ 70 habitants. La Côte patrimoniale de Purbeck (Royaume-Uni) couvre environ 40 kilomètres de côtes, avec de hautes falaises, des dunes, des îles, des prairies, des carrières et des sites industriels et culturels, et constitue un site géologique d'importance majeure pour le Jurassique.



Réserve naturelle des Desertas, Portugal
Auteur : Rui Cunha



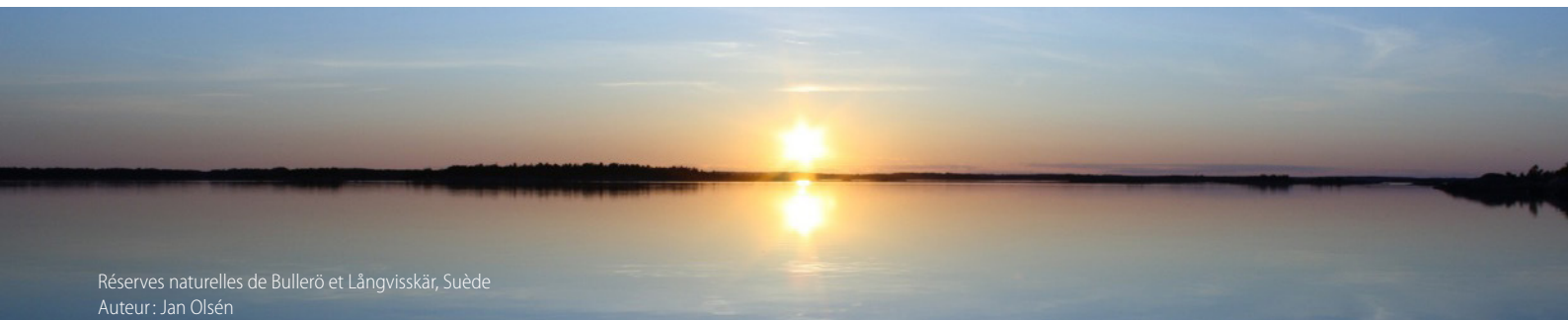
Parc national des Montagnes blanches de Crète, Grèce
Auteur : Joe Sultana

■ La Réserve naturelle de Scandola (France), en Corse, conserve à la fois le maquis méditerranéen, les falaises, la côte rocheuse et l'écosystème marin.

■ Les îles Sauvages (Portugal), isolées dans l'Atlantique, sont de la plus haute importance pour la nidification des oiseaux de haute mer, outre leur intérêt botanique. La Réserve naturelle des Desertas, elle aussi au Portugal, accueille de nombreuses espèces de flore et de faune endémiques, menacées ou vulnérables, et offre des paysages exceptionnels et remarquables.

■ Le Parc national du Teide (Espagne), sur l'île de Ténériffe, se caractérise par un énorme cirque volcanique et, avec ses 3 700 mètres, le massif montagneux le plus haut d'Espagne. Le climat particulier permet à une végétation typique de se maintenir, avec une forte proportion d'espèces endémiques.

■ Le Parc national des Montagnes blanches de Crète (Grèce) préserve la gorge grandiose de Samaria, sur l'île de Crète, dont la végétation est d'une impressionnante richesse.



Réserves naturelles de Bullerö et Långviskär, Suède
Auteur : Jan Olsén



Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise, Italie
Auteur : Valentino Mastrella



Parc national de Berchtesgaden, Allemagne
Auteur : Parc national de Berchtesgaden

Des paysages montagnards du centre et du sud de l'Europe

■ Le Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie), au cœur des Apennins, permet, dans des paysages magnifiques, la cohabitation de grands prédateurs comme le loup et l'ours, avec une population humaine qui réside dans des villages prospères. Ceux-ci ont été restaurés dans le respect de l'architecture locale et attirent de nombreux visiteurs.

■ Le Parc naturel des Alpes-Maritimes (Italie) et le Parc national du Mercantour (France) forment les deux versants d'un même massif considéré comme le centre d'endémisme le plus important de la chaîne alpine.

■ Dans les Carpates orientales, le Parc national de Poloniny (République slovaque) présente encore de nombreux habitats de forêts primaires de hêtres et de hêtraies mixtes à *Abies alba*, à côté d'un patrimoine architectural remarquable. Il est voisin à la fois du Parc national de Bieszczady (Pologne) et d'un secteur de la Réserve de la biosphère des Carpates (Ukraine). Toute la zone est réputée pour ses forêts naturelles les plus vastes d'Europe centrale et ses prairies d'altitude. Elle comprend encore des hêtraies primaires et les populations de grands mammifères qui y sont associées. Dans les Carpates occidentales, des hêtraies et des sapinières sont protégées dans la Réserve naturelle nationale de Dobročský (République slovaque).

■ Dans les Carpates blanches situées à l'extrémité occidentale de cet arc de cercle montagneux, le Paysage naturel protégé des Bílé Karpaty (République tchèque), qui trouve son prolongement en République slovaque, est composé d'une mosaïque d'habitats naturels et créés par l'homme – les prairies constituent l'élément dominant avec une très grande richesse floristique.



Réserve naturelle nationale de Dobročský, République slovaque
Auteur : Ivan Rybar



Parc national de Retezat, Roumanie
Auteur : Zoltan Nagy Gergely



Parc national suisse, Suisse
Auteur : Hans Lozza/ Parc national suisse

■ Le Parc national de Berchtesgaden (Allemagne), avec son paysage de montagne impressionnant, est administré pour encourager l'évolution des forêts vers une structure plus naturelle.

■ Le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu (Espagne) s'étend de l'étage de la chênaie jusqu'aux prairies d'altitude, en passant par des zones de hêtraie.

■ Le Parc national suisse (Suisse), déjà établi en 1914, se situe dans un paysage grandiose où les cycles naturels ont le temps de se rétablir.

■ Le Parc national de la Vanoise (France) et le Parc national Gran Paradiso (Italie), avec leurs nombreux sommets de plus de 3 000 mètres et leurs pelouses alpines, sont habités par les chamois et les bouquetins, et s'étendent sur un vaste territoire transfrontalier.

■ Le Parc national de Triglav (Slovénie) se situe dans les Alpes juliennes, un massif calcaire caractéristique. Les éléments les plus marquants du paysage sont des vallées creusées par les glaciers et des sommets qui s'élèvent au-dessus de la ligne des arbres (jusqu'à 2 864 mètres). Le parc s'enorgueillit de ses eaux pures, de gorges encaissées, de vestiges de forêt vierge, d'une riche diversité biologique, de paysages cultivés et de hameaux dans les vallées.

■ Le Parc national de Piatra Craiului, la perle des Carpates de Roumanie, est un paysage sauvage et montagneux qui possède une imposante barre de roche calcaire, des parois verticales et de profonds canyons ; c'est un endroit rêvé pour les fleurs sauvages des montagnes, les chamois, les grands carnivores, les alpinistes et les populations locales qui mènent une vie traditionnelle.

■ Le Parc national de Retezat, lui aussi en Roumanie, a des paysages spectaculaires façonnés par les glaciers, et une faune et une flore très riches ; l'expression de la nature y est exempte de toute intervention humaine.



Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu, Espagne
Auteur : Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu



Zone de protection des collines de Szénás, Hongrie
Auteur : Sandor Biro

Des paysages cultivés ou habités

■ Le Parc naturel germano-luxembourgeois (Allemagne et Luxembourg), boisé au tiers, se caractérise par des prairies abritant de nombreuses espèces. Il s'inscrit dans un paysage naturel peu transformé et riche en curiosités naturelles et culturelles.

■ Le Paysage protégé de la Wachau (Autriche) est situé sur le cours du Danube qui, sur 33 kilomètres, coupe le massif de Bohême et est bordé de forêts, de prairies, de vergers et de vignobles.

■ La zone de protection des collines de Szénás (Hongrie), à proximité immédiate de Budapest, héberge de nombreuses espèces rares. Sa gestion active promeut la restauration de ses valeurs naturelles.

■ Le Parc national du Peak District (Royaume-Uni) et son paysage de mines et de réservoirs d'eau potable comprend de vastes surfaces d'herbages, entourées de murs de pierres sèches et de landes. Le patrimoine culturel et archéologique est riche, et les villages bien restaurés attirent une foule de visiteurs.

■ La péninsule de Tihany (Hongrie) est un splendide paysage pannonien comprenant de très précieuses formations volcaniques et postvolcaniques, ainsi qu'une flore et une faune extrêmement diversifiées résultant de milliers d'années d'interactions entre l'homme et la nature.

■ La région de Burren (Irlande) est un site unique en son genre : 72 000 hectares de karst façonnés par les glaciations sur le littoral atlantique de l'Irlande, un paysage travaillé depuis plus de 6 000 ans par les agriculteurs pour créer un extraordinaire patrimoine archéologique et écologique qui est désormais activement préservé par les descendants de ces mêmes paysans.



© Vers József

Péninsule de Tihany, Hongrie
Auteur : József Vers



Réserve naturelle De Oostvaardersplassen, Pays-Bas
Auteur : Réserve naturelle De Oostvaardersplassen

Les espaces diplômés, des modèles pour la sauvegarde de la nature

Protection du patrimoine de l'Europe

Couvrant un échantillon important et représentatif des milieux naturels et semi-naturels de l'Europe, les espaces titulaires du Diplôme européen préservent également une grande partie des espèces de flore et de faune du continent. Plusieurs sites protégés sont situés dans des endroits stratégiquement importants pour les espèces qui y vivent, en particulier dans les centres d'endémisme et de concentration d'espèces à la limite de leur aire de répartition. D'autres sites du Diplôme européen, situés dans les couloirs empruntés par les espèces migratrices, sont essentiels pour permettre à celles-ci de se reposer et de se nourrir avant de reprendre leur voyage.

De nombreux programmes de gestion d'espèces menacées ou de réintroduction d'espèces localement disparues ont pris naissance dans les espaces diplômés. Ceux-ci servent parfois de réservoirs pour disséminer ces espèces dans d'autres régions, comme le Parc national de la Vanoise (France) pour le bouquetin

et le Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie) pour le chamois. Le Parc régional de la Maremma (Italie) fournit un exemple de réussite remarquable, avec la réintroduction du balbuzard pêcheur depuis la Corse, qui a permis la réimplantation de l'espèce dans le pays après quarante ans d'absence. En 2011, un couple de balbuzards pêcheurs a nidifié dans le secteur de la Maremma. En Autriche, le chat sauvage a été redécouvert il y a quelques années après plus de trente ans d'extinction présumée. Dès lors, le Parc national de Thayatal (Autriche) a lancé, en collaboration avec le Parc national voisin de Podyji (République tchèque), lui aussi titulaire du Diplôme européen, un programme de suivi du chat sauvage visant à identifier l'espèce par l'analyse d'ADN.



Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino, Italie
Auteur : Pierre Hunkeler



Parc naturel germano-luxembourgeois, Allemagne/Luxembourg
Auteur : Pierre Galland

■ Les sites du Diplôme européen ont des programmes actifs de gestion. Dans ce cadre, herbivores sauvages et domestiques jouent un rôle pour le maintien des prairies, mais, dans certains cas, leur travail doit être complété par une fauche bien adaptée.

■ Attirant les chercheurs professionnels ou amateurs, les espaces diplômés ont fait l'objet, en général, d'inventaires très complets, éléments essentiels pour faire progresser nos connaissances sur la faune et la flore européennes dans leur ensemble. Ces inventaires fournissent des informations sur les espèces les plus populaires, comme les oiseaux, les mammifères et les plantes à fleurs, et sur l'évolution de leur répartition; ils couvrent aussi des groupes plus discrets, comme les insectes, les mollusques, les lichens et les champignons.

■ Refuges pour la faune, les espaces protégés permettent aux populations animales de se développer et de recoloniser ou de renforcer les effectifs des régions voisines au bénéfice des touristes, et, lorsqu'il s'agit d'espèces de gibier, des chasseurs.

La compatibilité des usages et des activités avec la sauvegarde

■ Dans la majorité des espaces titulaires du Diplôme européen, la conservation des paysages, des écosystèmes et des espèces va de pair avec des utilisations humaines compatibles avec les buts de protection. Le Diplôme européen des espaces protégés n'est accordé et renouvelé que si les utilisations faites sont en accord avec le maintien à long terme des valeurs naturelles et paysagères. Des conditions ou recommandations précises sont faites à ce sujet. La viabilité des populations de plantes et d'animaux, et la durabilité des activités humaines dans le site, sont des considérations absolument essentielles. Toutefois, en cas de conflit entre ces usages, c'est la sauvegarde qui doit primer.

L'utilisation durable des sites du Diplôme européen par la population

■ Avec l'accroissement de l'intérêt du public pour la nature, le nombre de visiteurs des espaces diplômés augmente. Une gestion attentive est nécessaire pour maintenir un équilibre entre la protection des valeurs naturelles et la pression des



Parc régional de la Maremma, Italie
Auteur : Massimo Agostinelli



Parc national de Store Mosse, Suède
Auteur : Martha Wageus

touristes toujours plus nombreux. L'accueil, l'information sur le comportement à adopter dans une zone protégée et l'éducation deviennent les moyens prioritaires pour maintenir cet équilibre. Les gardes sont les interlocuteurs privilégiés des visiteurs venus s'évader de leur cadre habituel et découvrir des étendues nouvelles ou un espace de liberté. Toutefois certaines activités, notamment sportives, doivent être soigneusement réglementées. Il ne faut pas oublier que beaucoup d'espaces protégés ont besoin des touristes pour remplir leur mission de sensibilisation du public, pour la dynamique économique locale et pour bénéficier d'un large soutien de la population.

■ La pêche peut susciter des controverses. Plusieurs sites du Diplôme européen l'autorisent toutefois. Dans le cadre de la gestion de cette activité, certains secteurs de l'espace diplômé peuvent être spécialement classés et protégés pour permettre aux populations de poissons de se reproduire.

■ L'exploitation minière, de carrières et même de pétrole est envisageable dans des cas tout à fait exceptionnels et liés au statut particulier des zones concernées, comme la Côte patrimoniale de Purbeck (Royaume-Uni). Ces opérations sont soumises à des conditions très strictes, notamment au niveau des précautions à prendre, des compensations à mettre en place et de la remise en état des sites touchés.

■ Les agriculteurs ont traditionnellement façonné et entretenu des espaces que l'on qualifie aujourd'hui de naturels, comme les prairies et les landes ; ou de semi-naturels, comme les prairies et les landes de bruyères. Ces activités se poursuivent dans certaines zones protégées, en s'assurant que les pratiques restent très extensives et compatibles avec le maintien à long terme de la flore et de la faune sauvages caractéristiques du site titulaire du Diplôme européen.

■ Les exemples les plus typiques d'élevage sont les chevaux et les taureaux dans la Réserve nationale de Camargue (France), les bovins qui passent l'été dans les alpages du Parc régional de la Maremma (Italie) et les rennes dans les vastes étendues nordiques titulaires du Diplôme européen. La gestion des troupeaux et la charge en bétail doivent respecter la sensibilité des milieux concernés. Les éleveurs doivent, le cas échéant, accepter la présence de grands prédateurs comme le lynx, le loup, l'ours ou le glouton, qui peuvent s'attaquer à leurs troupeaux. C'est notamment dans les sites du Diplôme européen que sont élaborées des approches et méthodes facilitant cette cohabitation.



Parc national de la forêt de Bavière, Allemagne
Auteur : Andreas Ebert



Paysage protégé de la Wachau, Autriche
Auteur : Franz Lechner

■ Certains espaces diplômés préservent des forêts pratiquement vierges, qui sont des témoins rares et précieux de la dynamique naturelle des écosystèmes forestiers. D'autres espaces permettent de suivre ou d'encourager l'évolution de la forêt vers un état plus naturel. Cette évolution peut parfois être accompagnée par des abattages ciblés, notamment pour éliminer les essences non indigènes, comme cela se fait dans le Parc national de Podyjí (République tchèque). D'autres abattages sont autorisés pour alimenter les utilisations traditionnelles du bois, comme l'artisanat, l'installation de clôtures, le chauffage et la construction.

■ Les produits de plusieurs de ces espaces suscitent un grand intérêt. Ils sont parfaitement conformes aux exigences des sites récompensés par le Diplôme européen et peuvent profiter d'un label qui confirme leur qualité et les conditions de production, et permet de mieux les commercialiser.

L'éducation, la recherche et le bien-être

■ Pratiquement tous les sites du Diplôme européen sont des lieux privilégiés pour l'information et l'éducation du public, la recherche et la promotion des activités informelles de loisirs.

■ Centres d'information, sentiers-nature, parcours balisés, publications attrayantes, disponibilité des gardiens et des guides, tout est fait pour que les visiteurs apprécient, connaissent et respectent la nature et le paysage. Cependant, le visiteur désireux de rompre avec le quotidien et qui vient tout simplement se ressourcer trouvera aussi la possibilité de se plonger dans une atmosphère de calme et de beauté, sans se sentir obligé de connaître les noms des animaux et des plantes qu'il peut admirer.

■ Les programmes éducatifs destinés aux enfants sont souvent particulièrement développés. Il est important que la nouvelle génération découvre son environnement et sache pourquoi et comment il faut en prendre soin. Les personnes en situation de handicap ne sont pas oubliées, et les autorités prévoient à leur intention des facilités d'accès, des moyens de transport adaptés aux chemins de montagne, comme dans le Parc national de la Vanoise (France), et des sentiers de découverte par le toucher.

■ Dans le Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie), chaque village a développé des programmes et des expositions destinés à mettre en valeur des animaux ou des plantes emblématiques comme l'ours, le loup, le chamois ou certains insectes ou fleurs.



Zone panoramique de Fair Isle, Royaume-Uni
Auteur : Alexander Bennett



Parc national de Doñana, Espagne
Auteur : Michael B. Usher

Des territoires modèles pour la conservation de la nature et la promotion du développement durable

La recherche est un aspect essentiel de nombreux espaces du Diplôme européen. C'est particulièrement le cas pour les réserves naturelles de l'Europe de l'Est, où des programmes de recherche approfondis sont une tradition depuis la création des espaces protégés, qui datent souvent des années 1930. Les résultats détaillés sont systématiquement consignés dans les annales préparées chaque année et qui fournissent donc des observations de référence à très long terme. Certains sites diplômés organisent un centre de recherche, comme le Parc national de Doñana (Espagne), et il y a même un poste d'observation des oiseaux dans la zone panoramique de Fair Isle (Royaume-Uni).

Partout, les chercheurs souhaitent pouvoir travailler dans des zones préservées des atteintes graves et, partout aussi, les gestionnaires ont besoin d'informations scientifiques solides pour assurer la meilleure gestion possible.

Les zones protégées, et surtout les espaces diplômés, sont des sites de référence essentiels pour comprendre le fonctionnement des écosystèmes naturels ou modifiés. Elles aident aussi à chercher de meilleures façons de gérer les ressources naturelles et partager des bonnes pratiques.

Les espaces du Diplôme européen sont particulièrement privilégiés sur le plan du paysage et de la nature. Ils bénéficient d'un cadre légal qui leur permet d'empêcher, ou du moins de restreindre considérablement, les pratiques nuisibles ou dommageables. Ils œuvrent pour la meilleure sauvegarde possible des valeurs naturelles et paysagères. Ils sont gérés par un organisme bien défini et bénéficient généralement d'un appui scientifique et technique. Les autorités et populations locales sont habituellement représentées au conseil d'administration du site diplômé, ce qui permet un dialogue productif sur la manière dont s'articulent la gestion de l'espace et les activités humaines. Ces conditions sont donc très favorables pour faire des sites du Diplôme européen des territoires modèles de la conservation des ressources naturelles et du développement durable.

Ainsi, dans le domaine du tourisme, de nombreux sites ont défini un programme cohérent avec des représentants de cette industrie. La cohérence entre tourisme et sauvegarde de la nature est le reflet des partenariats locaux dans des domaines tels que l'hébergement, les transports, les itinéraires et les sentiers pour les randonneurs et les cyclistes, et les méthodes de gestion respectueuses de l'environnement.



Réserve naturelle du Siebenbrunne, Allemagne
Auteur : VVS - archives



Parc national du Peak District, Royaume-Uni
Auteur : Peak District National Park Authority

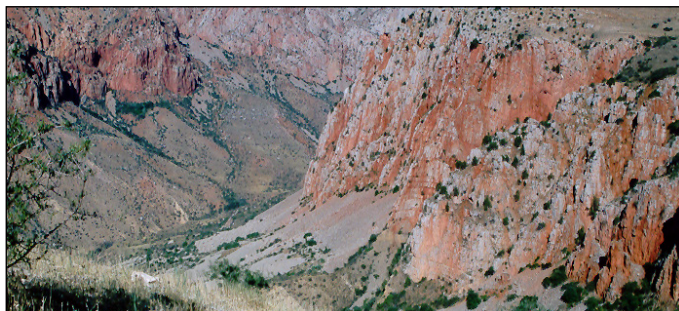
■ En matière de préservation du patrimoine bâti, plusieurs parcs nationaux ont développé des activités fructueuses. Ils fournissent publications et conseils sur les techniques et valeurs architecturales locales. Ils peuvent encourager la restauration et les nouvelles constructions s'intégrant harmonieusement dans le patrimoine régional. Certains accordent aides ou soutiens financiers pour encourager le recours à ces techniques et le maintien du savoir-faire des artisans locaux.

■ En matière de circulation, certains espaces très habités et visités doivent faire face à de gros problèmes et sont donc conduits à rechercher des solutions innovatrices et efficaces. Le Parc national du Peak District (Royaume-Uni) a élaboré un

plan de gestion de la circulation et un plan de secteur qui encouragent vivement les transports publics. Il assure une gestion avisée des aires de stationnement et la maîtrise du trafic de transit à travers le parc.

■ Le nombre des visiteurs, parfois excessif, oblige les responsables à une gestion attentive des réseaux de visite, afin d'éviter des atteintes aux milieux et aux espèces sensibles. Dans la Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg (Allemagne), la canalisation des visiteurs le long d'itinéraires bien choisis permet d'en concentrer un maximum sur environ 5 % de la longueur des chemins disponibles. L'accès à un nombre limité d'habitats typiques (tourbières, landes, cours d'eau) est facilité et encouragé, ce qui épargne les autres sites.

■ Toutefois, il n'est pas facile d'avoir réponse à tout et de savoir quand la capacité maximale est atteinte. Cette capacité est très difficile à déterminer et ne devient évidente qu'au moment où elle est clairement déjà dépassée. La seule réponse adaptée est une gestion prudente, anticipant bien à l'avance les conséquences d'une intensification importante, soudaine et parfois irréversible des pratiques néfastes sur l'évolution de la végétation et des populations animales. Les échanges d'informations entre gestionnaires de sites du Diplôme européen sont indispensables pour déterminer comment maintenir efficacement l'équilibre entre la nature et les personnes.



Réserve de la forêt de Khosrov
Auteur : A. Malkhasyan



Parc national de Thayatal, Autriche
Auteur : D. Manhart



Parcs nationaux de Sarek et Padjelanta, Suède
Auteur : Parcs nationaux de Sarek et Padjelanta

■ Les espaces titulaires du Diplôme européen offrent également de bons exemples de délimitation de zones pour lesquelles les objectifs et la réglementation sont différents. Ainsi, le Parc régional de la Maremma (Italie) comporte des secteurs de protection intégrale, des secteurs protégés où une exploitation limitée des ressources est permise, et une zone de promotion économique et sociale destinée notamment aux infrastructures du parc et où une agriculture plus intensive est autorisée. À la périphérie, une zone est consacrée à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation des valeurs naturelles ; les activités économiques et autres doivent y être compatibles avec les objectifs du parc. Le Parc national de Thayatal (Autriche) a défini des « zones tranquilles » que les visiteurs sont encouragés à éviter pour ne pas perturber la faune sauvage.

■ Avec un zonage bien compris, un espace diplômé peut devenir le centre d'une stratégie originale capable de transformer une zone marginale et pauvre en une région prospère et dynamique, comme dans le cas du Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise (Italie).

■ L'on peut s'attendre à ce que le retentissement des sites du Diplôme européen dépasse leurs frontières. En effet, la nature ne survivra pas si elle reste cantonnée aux seules zones protégées. Les réserves sont indispensables comme refuges, comme points d'appui, comme zones où la protection de la nature et du paysage a la priorité sur d'autres intérêts ou utilisations des sols. Mais il est indispensable que la protection de la nature et la diversité biologique soient prises en compte sur le territoire tout entier et aussi bien intégrées que possible aux activités humaines.

■ La recherche de solutions innovatrices fait partie du travail régulier des gestionnaires. Ainsi, dans les Parcs nationaux de Sarek, Padjelanta et Muddus, en Suède, une étude détaillée de l'écologie des grands mammifères prédateurs a fourni les bases d'un nouveau système d'indemnisation pour le bétail tué par les carnivores, système destiné à réduire les conflits avec les Lapons et à les encourager à ne pas chasser et tuer des prédateurs. Ce système consiste à indemniser les éleveurs en fonction de l'abondance de prédateurs, comme le lynx et le glouton, présents sur leurs terres. Ce système est plus incitatif et plus facile à appliquer que celui qui s'appuie sur l'examen des carcasses d'animaux domestiques tués.



Parc national de Piatra Craiului, Roumanie

Auteur : Parc national de Piatra Craiului

■ Le Diplôme européen des espaces protégés pourrait également contribuer à la préservation des paysages culturels. En 2011, l'administration du Parc national de Piatra Craiului (Roumanie) a confié à l'école d'architecture de Bucarest un contrat d'élaboration d'orientations techniques pour l'intégration des caractéristiques architecturales de la région dans la construction et la rénovation de bâtiments. Le parc est situé dans une région dont les caractéristiques et traditions architecturales sont très spécifiques, et ce projet constitue un excellent exemple des mesures qui peuvent être prises pour concilier la protection du patrimoine culturel et la sauvegarde des milieux et des paysages naturels.

L'implication des partenaires locaux

■ À l'évidence, les sites du Diplôme européen ne peuvent pas constituer des îlots de nature préservés de tout contact avec l'extérieur : ils concernent tous les populations locales et les visiteurs.

■ De multiples systèmes sont mis en place pour que les personnes, les autorités et les groupes concernés puissent s'exprimer dans le cadre de l'établissement et de la gestion des espaces récompensés par le Diplôme européen. Cela va de conseils décisionnels ou consultatifs, assurant une représentation équitable des divers intérêts, aux relations quotidiennes que les gestionnaires entretiennent avec le gouvernement, les autorités locales et les personnes et groupes concernés.

■ Ainsi, la Côte patrimoniale de Purbeck (Royaume-Uni) associe, dans un comité ad hoc, municipalités, propriétaires, organismes de conservation du patrimoine naturel et géologique, et autres organisations pour assurer une gestion intégrée de l'espace. Il s'agit de ne pas figer la côte de Purbeck en musée, mais de trouver des solutions pour assurer son évolution dynamique, tout en conservant toutes les qualités de son paysage et de sa nature.



Réserve naturelle des îles Sauvages, Portugal

Auteur : Paulo Henrique Silva



Côte patrimoniale de Purbeck, Royaume-Uni
Auteur : Tony Gill



Réserve naturelle de Naardermeer, Pays-Bas
Auteur : Gradus Lemmen

■ Il ne faut pas cacher toutefois qu'une communauté locale peut voir ses droits d'usage limités par des mesures de protection. Néanmoins, à long terme, les effets sont souvent très constructifs et prouvent que les populations locales peuvent retirer d'autres bienfaits que les avantages qu'elles tirent de l'exploitation directe des ressources. Cela peut les convaincre de s'impliquer en faveur de la protection du site dans leur propre intérêt, mais aussi dans celui des générations futures.

■ Plus récemment, en 2014, le Parc régional de la Maremma (Italie) a déposé la marque «Parc de la Maremma» dans le but d'augmenter la valeur du site par la promotion de l'économie et du tourisme durables. Le parc accorde l'autorisation d'utiliser sa marque déposée uniquement aux exploitations agricoles qui sont situées, ou réalisent leurs activités, à l'intérieur du site protégé.

■ Les retombées positives des espaces du Diplôme européen vont bien au-delà du périmètre protégé. Les villages voisins consultent souvent les gestionnaires des sites pour obtenir des informations et des conseils, voire un soutien et des propositions sur un développement économique durable et respectueux de leurs ressources naturelles.



Réserve naturelle de De Weerribben-Wieden, Pays-Bas
Auteur : Ronald Messemaker



Parc national du Mercantour, France
Auteur : Philippe Richaud/PNM

La contribution du Diplôme européen des espaces protégés à la cohérence écologique européenne

Le Diplôme européen des espaces protégés doit conserver ses caractéristiques propres et son dispositif précis de suivi et d'évaluation. Parallèlement, il doit développer des synergies et une collaboration avec les autres réseaux de zones protégées.

■ Une coopération productive peut être mise en place avec le Diplôme européen dans les domaines suivants :

- ▶ les activités de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de sa Commission des aires protégées ;
- ▶ les sites du Patrimoine mondial de l'Unesco ;
- ▶ les sites Ramsar, classés par les Etats membres de la Convention de Ramsar pour leur valeur exceptionnelle en tant que zones humides ;
- ▶ les sites classés par les Etats membres de l'Union européenne dans le cadre du programme Natura 2000 ; et
- ▶ les sites désignés en vertu de la Convention de Berne pour intégrer le Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation.

■ Des relations régulières et constructives sont aussi établies avec des organisations comme la Fédération EUROPARC, qui regroupe de nombreux gestionnaires d'espaces protégés d'Europe.

■ Enfin, n'oublions pas la coopération bilatérale entre zones protégées. La promotion des activités transfrontalières est un domaine où le Conseil de l'Europe et les sites du Diplôme européen ont un rôle exceptionnel à jouer. C'est ce qu'illustre la coopération transfrontalière entre le Parc national de Podyjí (République tchèque) et celui de Thayatal (Autriche). D'autres exemples sont la collaboration étroite entre le Parc national du Mercantour (France) et le Parc naturel des Alpes maritimes (Italie). La coopération peut même prendre la forme d'un jumelage, une option choisie par le Parc national de Gran Paradiso (Italie) et celui de la Vanoise (France), ou de l'attribution d'un Diplôme européen unique aux sites transfrontaliers du Parc naturel germano-luxembourgeois.

Glossaire

Accord de « jumelage »

Les Parcs nationaux de Gran Paradiso (Italie) et de la Vanoise (France) ont « jumelé » leurs Diplômes européens afin de renforcer leur coopération en faveur de la sauvegarde de la diversité biologique et des paysages.

Biosphère

Ensemble des écosystèmes de la planète comprenant tous les êtres vivants et leurs milieux.

Centre d'endémisme

Région biogéographique marquée par un nombre important d'espèces endémiques.

Convention de Berne

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, signée à Berne le 19 septembre 1979 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 1982.

Développement durable

Politique assurant la pérennité des ressources naturelles (eau, air, sols, diversité biologique) en intégrant la protection de l'environnement dans les autres politiques, afin de ne pas compromettre la capacité de développement des générations futures.

Diversité biologique

Eventail des espèces vivantes qui peuplent la biosphère, ce qui recouvre la diversité génétique, la variété des espèces et les habitats où vivent ces dernières.

Ecosystème

Système écologique défini par les êtres vivants (biocénose), les paramètres physico-chimiques (biotope) et les nombreuses interactions entre ces éléments.

Espèce endémique

Espèce vivante spécifique à un territoire donné.

Habitat

Aire dans laquelle vit une espèce animale ou végétale.

Karst

Ensemble des formes superficielles et souterraines d'un paysage résultant de la dissolution des roches calcaires.

Paysage

Etendue telle que la perçoivent les personnes, dont le caractère résulte de l'action et de l'interaction de facteurs naturels et/ou humains.

Plaine alluviale

Plaine formée par le dépôt d'alluvions (sédiments) charriés par des eaux de crue.

Rebond isostatique

Remontée progressive des terres qui avaient été enfoncées dans la croûte terrestre par le poids de la glace au cours de la dernière période glaciaire, et qui continuent de remonter à présent que la glace a fondu, relâchant ainsi la pression.

Roselière

Zone bordée d'une étendue d'eau où poussent les roseaux.

Tchernoziom

Sol typique des steppes (Europe centrale, Amérique du Nord) au climat continental (hivers rigoureux, étés chauds et secs). Caractérisé par une part importante de matière organique, ce sol noir est très fertile.

Tourbière

Milieu plus ou moins acide, constitué de tourbe et caractéristique des zones humides, colonisé par une végétation basse.

Vasière

Etendue boueuse, notamment près de l'embouchure d'un cours d'eau, qui est submergée à marée haute.

Bibliographie

■ Charbonneaux, I., 1991, Présentation et étude comparative de quatre réseaux de zones protégées en Europe. Conseil de l'Europe, collection Sauvegarde de la nature, n° 53, Strasbourg

■ Conseil de l'Europe, 1992, Le Diplôme européen – un réseau prestigieux de zones protégées, Conseil de l'Europe, Strasbourg

■ Conseil de l'Europe, 1992, Séminaire des gestionnaires des zones diplômées « Protection de la nature et tourisme dans les zones protégées » (Wurzacher Ried). Rencontres Environnement n° 5, Strasbourg

■ Commission de l'UICN pour les parcs nationaux et les aires protégées, 1994, Des parcs pour la vie : des actions pour les aires protégées d'Europe, UICN, Gland, Suisse, et Cambridge, Royaume-Uni

■ Conseil de l'Europe, 1995, Séminaire des gestionnaires des zones diplômées « Plan de gestion ; rôle des zones diplômées en tant que laboratoires de terrain ; rôle des zones diplômées dans le maintien et la valorisation de l'espace rural » (Peak District), Rencontres environnement n° 28, Strasbourg

■ Conseil de l'Europe, 1997, Séminaire des gestionnaires des zones diplômées « Les zones protégées : territoires modèles pour une conservation généralisée de la nature » (Abruzzes). Rencontres environnement n° 40, Strasbourg

■ Conseil de l'Europe, Convention de Berne, Actualités de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel – n° 1 / 1998

■ Conseil de l'Europe, 1998, Résolution (98) 29 concernant le règlement du Diplôme européen des espaces protégés

■ Conseil de l'Europe, 1999, Information sheets for European Diploma Protected Areas, document interne

■ Conseil de l'Europe, 2008, Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés

■ Site internet du Conseil de l'Europe du Diplôme européen des espaces protégés : <http://www.coe.int/edpa/fr>

■ Site internet de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : www.coe.int/biodiversity/fr

Liste des espaces diplômés

Allemagne

1967 : Réserve naturelle de la Lande de Lunebourg
1968 : Réserve naturelle du Wollmatinger Ried Untersee-Gnadensee
1971 : Réserve naturelle du Siebengebirge
1973 : Parc naturel germano-luxembourgeois
1978 : Réserve naturelle de la Weltenburger Enge
1986 : Parc national de la forêt de Bavière
1989 : Réserve naturelle du Wurzacher Ried
1990 : Parc national de Berchtesgaden

Arménie

2013 : Réserve forestière de Khosrov

Autriche

1967 : Site naturel des chutes de Krimml
1994 : Paysage protégé de la Wachau
2003 : Parc national de Thayatal

Belgique

1966 : Réserve naturelle des Hautes Fagnes

Bulgarie

2009 : Parc national Central Balkan

Espagne

1985 : Parc national de Doñana
1988 : Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu
1989 : Parc national du Teide

Estonie

2003 : Parc national de Matsalu

Finlande

1996 : Parc national de Seitsemien
1996 : Parc national de l'archipel d'Ekenäs

France

1966 : Réserve nationale de Camargue
1976 : Parc national de la Vanoise¹
1985 : Réserve naturelle de Scandola
1993 : Parc national du Mercantour

Grèce

1979 : Parc national des Montagnes blanches de Crète

Géorgie

2015 : Aires protégées de Vashlovani

Hongrie

1995 : Zone de protection d'Ipolytarnóc
1995 : Zone de protection des collines de Szénás
2003 : Péninsule de Tihany

Irlande

2013 : La région de Burren

Italie

1967 : Parc national des Abruzzes, Lazio et Molise
1985 : Réserve naturelle intégrale de Sasso Fratino
1988 : Réserve naturelle de l'île de Montecristo
1992 : Parc régional de la Maremma

1. Le Parc national de Gran Paradiso (Italie) et le Parc national de la Vanoise (France) considèrent leurs Diplômes européens comme des diplômes jumelés.

1993 : Parc naturel des Alpes-Maritimes
2005 : Parc régional de Migliarino, San Rossore et Massaciuccoli
2006 : Parc national de Gran Paradiso²
2020 : Parc régional Gallipoli Cognato

Luxembourg

1973 : Parc naturel germano-luxembourgeois

Pays-Bas

1970 : Réserve naturelle du Boschplaat
1995 : Réserve naturelle de Weerribben-Wieden
1999 : Réserve naturelle De Oostvaardersplassen
2004 : Réserve naturelle de Naardermeer

Pologne

1998 : Parc national de Bieszczady

Portugal

1992 : Réserve naturelle des îles Sauvages
2014 : Réserve naturelle des Desertas

République slovaque

1998 : Parc national de Poloniny
1998 : Réserve naturelle nationale de Dobročský

République tchèque

2000 : Paysage naturel protégé des Bílé Karpaty
2000 : Réserve naturelle nationale de Karlštejn
2000 : Parc national de Podyjí

Roumanie

2000 : Réserve de la biosphère du Delta du Danube
2006 : Parc national de Piatra Craiului
2008 : Parc national de Retezat

Royaume-Uni

1966 : Parc national du Peak District

1979 : Réserve naturelle de Minsmere
1983 : Réserve naturelle nationale de Beinn Eighe
1984 : Côte patrimoniale de Purbeck
1985 : Zone panoramique de Fair Isle

Slovénie

2004 : Parc national de Triglav

Suède

1967 : Parc national de Muddus
1967 : Parcs nationaux de Sarek et Padjelanta
1988 : Parc national de Store Mosse
1988 : Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär

Suisse

1967 : Parc national suisse

Türkiye

1976 : Parc national de Kuşçenneti

Ukraine

1997 : Réserve de la biosphère des Carpates

2. Le Parc national de Gran Paradiso (Italie) et le Parc national de la Vanoise (France) considèrent leurs Diplômes européens comme des diplômes jumelés.

Le Diplôme européen des espaces protégés est une distinction internationale prestigieuse accordée depuis 1965 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à des espaces naturels et semi-naturels ou à des paysages ayant un intérêt européen exceptionnel pour la conservation de la diversité biologique, géologique ou paysagère, et faisant l'objet d'une gestion exemplaire. Le diplôme est attribué à des espaces protégés en raison de qualités remarquables du point de vue scientifique, culturel ou esthétique, à condition toutefois que ces espaces bénéficient d'un régime de protection adéquat.



<http://www.coe.int/edpa/fr>

PREMS 143024

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE